

Q. A peu près la même chose? D'après votre réponse, je présume qu'il y a un léger avantage d'un côté ou de l'autre.—R. Je crois que, pour certaines machines, l'usine de Batavia a l'avantage, mais pas pour toutes.

Q. Pour certaines machines, elle a l'avantage, et pour d'autres, c'est la manufacture de Toronto qui l'a?—R. Oui.

Q. Et je suppose que ces machines que vous expédiez aux Etats-Unis se fabriquent à meilleur compte à Toronto qu'à Batavia?—R. Les lourdes machines nécessaires à la fabrication de ce gros instrument coûtent très cher. Nous n'avons pas songé à installer dans notre fabrique de Batavia les machines qu'il faudrait pour en manufacturer.

Q. Quand avez-vous établi votre maison de Batavia?—R. C'est un vieil établissement en exploitation depuis soixante ou soixante et dix ans. Nous y avons acquis des intérêts il y a treize ou quatorze ans.

Q. Est-il indiscret de vous demander pourquoi vous avez acquis des intérêts dans cet établissement?—R. Malheureusement, je ne fais pas partie de la compagnie depuis longtemps et je puis seulement vous répéter ce que j'ai entendu dire. J'ai compris qu'on les avait acquis en prévision de certains changements tarifaires au Canada.

Q. Quelle raison y avait-il là-dedans pour vous induire à aller établir une maison aux Etats-Unis?—R. On croyait que le tarif serait considérablement réduit, je présume.

Q. Et qu'on pourrait fabriquer meilleur marché aux Etats-Unis et expédier au Canada. Etait-ce l'idée?—R. Je ne puis dire si c'est le cas ou non. Il y a une autre raison. C'est près du littoral, et cette maison avait déjà une importante clientèle de cultivateurs. On a cru que le commerce avec les cultivateurs gagnerait beaucoup par l'acquisition de cet établissement.

Q. Dois-je conclure que la fabrication de vos machines coûte à peu près la même chose au Canada qu'aux Etats-Unis?—R. Pas pour toutes les machines, parce que ce ne serait pas le cas, mais certaines machines se fabriquent à meilleur compte aux Etats-Unis qu'au Canada, et *vice versa*. Monsieur le président, puis-je m'interrompre un moment, ici?

Q. Certainement.—R. J'ai essayé de lire l'exposé que j'avais apporté devant ce comité et je crois qu'il contient des renseignements qui vous seraient utiles. Je les ai groupés de manière à les présenter dans une suite logique et je me demande si le comité voudrait me permettre de lui défilier toute l'histoire et de lui dire, par le fait même, tout ce que je sais.

Q. Oui; la chose nous intéressera certainement.—R. D'après les témoignages rendus ici même, j'ai cru que vous aimeriez à avoir ces renseignements.

Q. C'est pour nous les donner que vous êtes ici. Nous ne désirons pas vous empêcher de présenter votre cas comme vous l'entendrez. Je vais cesser de vous interroger et vous allez lire votre exposé, mais je dois vous avertir qu'avec la meilleure volonté du monde nous allons tout de même vous interrompre de temps à autre.—R. J'en serai fort aise, et je crois que nous nous arrangerons très bien si l'on veut seulement me permettre de continuer. Je tiens à dire tout d'abord que votre demande d'envoyer un représentant de notre compagnie à la présente séance de votre comité, pour y soumettre certains renseignements, ne nous est arrivée que lundi. Il nous a donc été impossible de préparer tous les renseignements mentionnés dans votre télégramme. Toutefois, nous sommes heureux d'aider votre comité du mieux que nous pourrions à savoir comment améliorer la situation du cultivateur canadien dont le bien-être intéresse hautement notre compagnie et avec lequel nous collaborons depuis plus de soixante et quatorze ans afin de développer les ressources agricoles du pays et d'améliorer les conditions de l'agriculture en perfectionnant et en produisant des instruments